

Une automobiliste contrôlée avec 3 grammes d'alcool dans le sang



Une automobiliste contrôlée avec 3 grammes d'alcool dans le sang

Preignan

Jeudi 9 avril, en début d'après-midi, une automobiliste de 46 ans qui avait parfaitement rempli son attestation de déplacement dérogatoire, a été contrôlée avec une alcoolémie de 3 grammes. Un taux impressionnant pour cette personne qui allait à son travail. Son véhicule a été immobilisé et son permis de conduire suspendu en attendant la décision du tribunal.

Auch

Jeudi 9 avril, un homme de 50 ans qui circulait route de Toulouse, en scooter, a été contrôlé sans son attestation de déplacement mais avec 1,60 gramme d'alcool. Son permis de conduire lui a été retiré, et il lui a été remis une amende de 135 euros.